



## Master conjoint HES-SO-UNIGE en Développement territorial

<b>Module</b>	Développement des espaces ruraux et péri-urbains
<b>Code</b>	DRP
<b>Type de module</b>	Module de base ou d'orientation <input checked="" type="checkbox"/> Module optionnel <input checked="" type="checkbox"/> (cf. plan de cours de l'orientation)
<b>Orientations</b>	Architecture du paysage <input type="checkbox"/> Développement régional <input checked="" type="checkbox"/> Développement territorial des Suds <input checked="" type="checkbox"/> Ingénierie géomatique <input checked="" type="checkbox"/> brevet <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme de projet <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme opérationnel <input checked="" type="checkbox"/>
<b>Crédits ECTS</b>	6 ECTS
<b>Organisation</b>	Semestre automne 4 périodes hebdomadaires durant un semestre
<b>Horaires</b>	Jeudi 13h00-16h30
<b>Lieu d'enseignement</b>	HEIG-VD Yverdon-les-Bains – salle G02
<b>Responsable et coordination module</b>	Bombenger Pierre-Henri, professeur HEIG-VD, Dr. <a href="mailto:pierre-henri.bombenger@heig-vd.ch">pierre-henri.bombenger@heig-vd.ch</a>
<b>Enseignant-e-s</b>	Bombenger Pierre-Henri (HEIG-VD) Jan Béguin (OFAG) Intervenants ponctuels
<b>Prérequis</b>	L'étudiant-e doit disposer au préalable d'une connaissance minimale en : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement du territoire et politiques publiques à incidence spatiale</li> <li>• Droit de l'aménagement du territoire</li> </ul>
<b>Compétences visées / Objectifs</b>	L'étudiant-e est capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre les principales dynamiques des transformations ainsi que les besoins infrastructurels des espaces ruraux et périurbains suisses</li> <li>• Prendre part aux travaux d'élaboration de projets territoriaux et de développement adaptés à ces types d'espaces et aux activités qui s'y déploient, avec une attention particulière au rôle multifonctionnel de l'agriculture dans ces territoires et aux procédures d'améliorations structurelles qui s'y rapportent</li> <li>• Intégrer les aspects fonciers, légaux, sociaux et économiques dans les projets d'infrastructures et de développement de ces espaces</li> </ul>
<b>Contenu</b>	<p>Le module DRP a pour objectif de fournir une compréhension des transformations profondes qui affectent les espaces ruraux et périurbains suisses. Il vise également la maîtrise des instruments et méthodes de développement et de gestion spécifiques de ces territoires et des activités qui s'y déploient.</p> <p>Le module aborde les thèmes principaux à maîtriser dans le domaine du développement de ces territoires. Ceux-ci sont organisés en trois blocs d'apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le premier bloc porte sur les enjeux, les dynamiques et les modalités de régulation et de gestion du développement des espaces ruraux et périurbains ;</li> <li>- le deuxième bloc se focalise plus spécifiquement sur les enjeux, la gestion et les procédures d'aménagement dans les espaces ruraux et notamment le rôle et le fonctionnement des améliorations foncières (AF), les dessertes en milieu rural,</li> </ul>



	<p>la prise en compte de la nature et du paysage dans ces AF ainsi que les enjeux liés à l'eau ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- le troisième bloc est organisé autour de visites sur le terrain (exploitations agricoles et aménagement des alpages).</li></ul> <p>Les enjeux d'un développement territorial durable de ces espaces sont au cœur de l'approche retenue.</p>
<b>Forme d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cours avec exemples</li><li>• Sorties de terrain (sous réserve de faisabilité)</li><li>• Exercices</li></ul>
<b>Modalités d'évaluation et de validation</b>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Oral <input checked="" type="checkbox"/> Ecrit</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Hors session d'examen <input checked="" type="checkbox"/> En session d'examen</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Contrôle continu (30 % de la note du module) : examen écrit individuel en cours de session sur la matière vue précédemment</li><li>• Contrôle final (70 % de la note du module) : examen oral individuel lors de la session d'examen de fin de semestre portant sur l'ensemble de la matière vue en cours, incluant les sorties de terrain et les exercices</li></ul> <p>Répétition : examen oral, comptant à 100%, sur l'ensemble de la matière vue en cours, incluant les sorties de terrain et les exercices</p>
<b>Bibliographie</b>	Distribuée à chaque séance
<b>Langage</b>	Français
<b>Remarque</b>	2 sorties de terrain sont prévues, sous réserve de faisabilité.
<b>Dernière mise à jour</b>	28.06.2021, validée RO RF -HES-SO